

ERE Auvergne Rhône-Alpes

Date du débat : 10.03.2023

Lieu du débat : Cinéma « Ciné Tence », Tence (43190)

Titre du débat : Cin'éthique – Film *Plus que jamais* et débat sur la fin de vie

Présentation

Public (étudiants, professionnels, grand public, etc.) : débat grand public sans inscription préalable requise (entrée libre).

Nombre de participants : 80 personnes.

Format du débat :

L'évènement a pris la forme d'un « cin'éthique » organisé par le comité d'éthique *Instance Éthique 43* débutant par la projection d'un film (*Plus que jamais*), qui fut suivie d'échanges entre les intervenants et le public.

Intervenants :

- Docteur Isabelle CHAZOT, chef du service de soins palliatifs du CH Émile Roux, Le Puy-en-Velay ;
- Joseph BESSEYAY, médecin généraliste retraité ;
- Élisabeth BROUILLAT, infirmière.

Discussion

1. Questions traitées

Après la projection du film, les questions suivantes ont été traitées avec le public :

- La politique de santé, en l'état actuel, a-t-elle les moyens de permettre à chacun d'accéder aux soins palliatifs ?
- Cette dernière permet-elle d'appliquer la législation actuelle en termes de temps donné aux soins, à l'écoute, à la formation, à la vulgarisation de la loi ?

Bien que les soins palliatifs fassent partie de la formation initiale des soignants, il manque du temps aux soignants pour la réflexion, le savoir-être, et l'on peut s'interroger sur la volonté réelle des pouvoirs publics dans le système de santé actuel.

2. Questions et réflexions émergentes

La loi actuelle sur la fin de vie semble être adaptée à l'idée que l'on peut se faire d'une mort apaisée, mais elle est méconnue et mal appliquée, de sorte que beaucoup de citoyens la pensent lacunaire.

Dans les cas où la mort est prévisible et qu'il y a trop grande souffrance à l'attendre, peut-on imaginer une « ouverture » ?

En tout état de cause, la difficulté d'assumer la finitude de l'autre ne peut être réglée par une loi sans accompagnement. Les derniers moments d'une vie ont leur importance temporelle.